



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE  
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-008-2021-03

PUBLIÉ LE 3 MARS 2021

# Sommaire

## Agence Régionale de Santé

IDF-2020-09-30-035 - Arrêté N°DOS - 2020-2779 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 33, boulevard de Picpus 75012 PARIS - Année 2020-2021 (3 pages)	Page 3
IDF-2021-01-26-033 - Arrêté N°DOS - 2021-416 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices Domaine Chérioux, 4 route de Fontainebleau 94400 VITRY-SUR-SEINE - Année 2020-2021 (3 pages)	Page 7
IDF-2021-01-27-014 - Arrêté N°DOS - 2021-417 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Ecole d'infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 PARIS - Année 2020-2021 (4 pages)	Page 11
IDF-2021-02-01-010 - Arrêté N°DOS - 2021-432 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Institut de Formation des Cadres de Santé de la Croix-Rouge Française - 98 rue Didot 75014 PARIS - Année 2020-2021 (7 pages)	Page 16

# Agence Régionale de Santé

IDF-2020-09-30-035

Arrêté N°DOS - 2020-2779 Fixant la composition des membres du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) - 33, boulevard de Picpus 75012 PARIS - Année 2020-2021



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Service émetteur :  
DOS/Pôle Ressources humaines en santé  
Département du personnel non médical

## **ARRETE N° DOS – 2020-2779**

**Fixant la composition des membres du conseil technique  
de l'Ecole de Puéricultrices  
Campus Picpus  
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)  
33, boulevard de Picpus  
75012 PARIS**

**Année 2020-2021**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 03 septembre 2018 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2020/009 du 20 février 2020 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La composition du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), 33 boulevard de Picpus 75012 Paris est fixée, comme suit :

- Président :  
Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, ou son représentant.

- La Directrice de l'école :  
Madame Ellen HERVÉ, Coordonnatrice des soins, Directrice de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié spécialiste en pédiatrie :

Titulaire :

Monsieur Pierre-Henri JARREAU, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH), Service de néonatalogie de l'Hôpital Cochin-Port Royal à Paris

Suppléant(e) :

Madame le Docteur Sophie PARAT, Praticien Hospitalier (PH), Service de néonatalogie de l'Hôpital Cochin-Port Royal à Paris

- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

.Madame Michèle JARRAYA, Directrice du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

.Madame Brigitte PLAGÈS, Coordonnatrice générale des Soins du Groupe Hospitalier Paris Sorbonne Université de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Suppléants(es) :

.Monsieur Christophe LALLEMENT, Cadre supérieur de santé à la coordination des instituts du Centre de la Formation et du Développement des Compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

.Madame Caroline GUIBERT, Cadre supérieur de santé de l'Hôpital Trousseau à Paris

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

.Monsieur Thierry VANDEN ABBEELE, Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (PUPH), ORL de l'Hôpital Universitaire Robert Debré (75), intervenant vacataire à l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

.Madame Maïa AUTIN, Puéricultrice, Cadre de santé, Formatrice de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

Suppléants(es) :

.

.Madame Adeline PENSEDENT, Puéricultrice, Cadre de santé, Formatrice de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

.Madame Sylvia MOUSSY, Puéricultrice cadre de santé, service Gastroentérologie, de l'hôpital Trousseau

Suppléant(e) :

.Madame Nadia MARQUIS, Puéricultrice, Cadre de santé, Service hématologie de l'Hôpital Armand Trousseau à Paris

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

.Madame Marie-Christine BOZEC, Puéricultrice cadre supérieur de santé, PMI Paris, Adjointe au Médecin responsable du territoire 1 (11ème et 12ème Paris)

Suppléant(e) :

.Monsieur Gilles MINGHELLI, Puériculteur cadre de santé, Coordinateur petite enfance (Crèches) du GH de l'AP-HP, Sorbonne Université

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

.Madame Léa POULAIN, étudiante puéricultrice, promotion 2020-2021

.Madame Hortense DUPONT, étudiante puéricultrice, promotion 2020-2021

Suppléants(es) :

.Madame Fanny DAMBRINE, étudiante puéricultrice, promotion 2020-2021

.Madame Hélène LE GOH, étudiante puéricultrice, promotion 2020-2021

**Article 2** : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices Campus Picpus de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est abrogé.

**Article 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

**Article 4** : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 30 septembre 2020

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

**Signé**

Marie-Cécile PONCET

Agence Régionale de Santé

IDF-2021-01-26-033

Arrêté N°DOS - 2021-416 Fixant la composition des  
membres du conseil technique de l'Ecole de Puéricultrices  
Domaine Chérioux, 4 route de Fontainebleau 94400  
VITRY-SUR-SEINE - Année 2020-2021

Service émetteur :  
DOS/Pôle Ressources humaines en santé  
Département du personnel non médical

## **ARRETE N° DOS – 2021-416**

**Fixant la composition des membres du conseil technique  
de l'École de Puéricultrices  
Domaine Chérioux  
4, route de Fontainebleau  
94400 VITRY-SUR-SEINE**

**Année 2020/2021**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 47-1544 du 13 août 1947 modifié instituant un diplôme d'Etat de puériculture ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 03 septembre 2018 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 1983 relatif au diplôme d'Etat de puéricultrice ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 1990 modifié relatif à la scolarité, au diplôme d'Etat de puéricultrice et au fonctionnement des écoles ;

Vu l'arrêté n° DS-2020/009 du 20 février 2020 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La composition du conseil technique de l'École Départementale de Puéricultrices, Domaine Chérioux - 4, route de Fontainebleau – 94400 Vitry-sur-Seine est fixée, comme suit :

- Président :

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, ou son représentant.

- La Directrice de l'école :  
Madame Muriel SITBON, Directrice de l'Ecole Départementale de Puéricultrices  
Domaine Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)
- Le Professeur d'université, praticien hospitalier de pédiatrie ou le médecin qualifié  
spécialiste en pédiatrie :  
Monsieur le Docteur TREUSSART, Pédiatre – Centre Hospitalier Intercommunal de  
Créteil (94)
- Deux représentants de l'organisme gestionnaire dont un infirmier général pour les  
écoles à gestion hospitalière publique :

Titulaires :

Madame Catherine SURBLED – AUDUREAU, Adjointe au chef de service ForME, en  
charge des questions administratives et financières, CD 94

Madame Valérie CONDETTE, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieur de santé,  
Coordinatrice de territoire, CD 94

Suppléants(es) :

Madame Claire VEYSSIERE, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieure de  
santé, Coordinatrice de territoire, CD 94

Madame Catherine BADIN, Infirmière Puéricultrice, Cadre supérieur de santé,  
Coordinatrice de territoire, CD 94

- Deux représentants des enseignants de l'école dont un médecin qualifié spécialiste  
en pédiatrie et une puéricultrice, monitrice de l'école, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame le Docteur Barbara AZCONA Médecin Pédiatrie, Territoire 5 Choisy le Roi  
(94), intervenante vacataire de l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de  
Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Madame Isabelle COMBE, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Formatrice, de  
l'Ecole Départementale de Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

Suppléants(es) :

Madame le Docteur Alexandra MOUTEREAU, Médecin Pédiatre, Territoire 5  
Maisons Alfort, intervenante vacataire de l'Ecole Départementale de  
Puéricultrice, Domaine de Chérioux à Vitry-sur-Seine (94)

- Deux Puéricultrices exerçant des fonctions d'encadrement dans des établissements  
accueillant des élèves en stage dont une du secteur hospitalier et une du secteur  
extrahospitalier :

Secteur hospitalier :

Titulaire :

Madame Yvonne DEGUEN, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Centre  
Hospitalier Intercommunal de Créteil (94)

Suppléant(e) :

Madame Elisabeth BIERRA BOURGES, Infirmière Puéricultrice, Cadre de  
Santé, Centre Hospitalier Universitaire du Kremlin Bicêtre (94)

Secteur extra-hospitalier :

Titulaire :

Madame Anne SOUCHAL, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Responsable de Centre de P.M.I

Suppléant(e) :

Madame Samira IMJAHAD, Infirmière Puéricultrice, Cadre de Santé, Directrice de Crèche

- Deux représentants des élèves élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Flavie VINCENT, Etudiante puéricultrice, année 2020/2021

Madame Marie MARTINEZ, Etudiante puéricultrice, année 2020/2021

Suppléant(e) :

Madame Soizig MALLOUKA - RIVAUX, Etudiante puéricultrice, année 2020/2021

Madame Claire COLLENOT, Etudiante puéricultrice, année 2020/2021

**Article 2** : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole Départementale de Puéricultrices, Domaine Chérioux de Vitry-sur-Seine est abrogé.

**Article 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

**Article 4** : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 26 janvier 2021

La Directrice du pôle ressources humaines  
en santé

**signé**

Marie-Cécile PONCET

# Agence Régionale de Santé

IDF-2021-01-27-014

Arrêté N°DOS - 2021-417 Fixant la composition des  
membres du conseil technique de l'Ecole d'infirmiers de  
bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris  
(AP-HP) - 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014  
PARIS - Année 2020-2021

Service émetteur :  
DOS/Pôle Ressources humaines en santé  
Département du personnel non médical

## **ARRETE N° DOS – 2021-417**

**Fixant la composition des membres du conseil technique  
de l'École d'infirmiers de bloc opératoire  
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)  
8 rue Maria Helena Vieira da Silva  
75014 PARIS**

**Année 2020-2021**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 71-388 du 21 mai 1971 modifié créant un diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 03 septembre 2018 ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2001 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier de bloc opératoire ;

Vu l'arrêté n° DS-2020/009 du 20 février 2020 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

Sur proposition du directeur adjoint du pôle ressources humaines en santé et responsable du département personnel non médical ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La composition du conseil technique de l'École d'infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) – 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 Paris est fixée, comme suit :

- Président :

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France, ou son représentant.

- Le Directeur de l'école :  
Monsieur Christophe HOUZÉ, Coordonnateur général des soins, Directeur de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).
  
- Le Conseiller scientifique de l'école :  
Monsieur le Professeur David BIAU, Professeur des Universités – Praticien Hospitalier Chirurgie orthopédique Hôpital Cochin de l'APHP Université Paris-Descartes, Directeur scientifique de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).
  
- Des représentants de l'organisme gestionnaire :
  - o Le directeur de l'organisme gestionnaire ou son représentant :
 

Titulaire :  
Madame Michèle JARRAYA, Directrice du Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) ou son représentant.

Suppléante :  
Madame Catherine DAVID, cadre supérieure de santé paramédicale, pôle de coordination des formations initiales du Centre de la formation et du développement des compétences (CFDC) de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP)
  
  - o Le directeur du service de soins infirmiers de l'établissement hospitalier gestionnaire de l'école ou d'un établissement accueillant des élèves en stage ou son représentant ;
 

Titulaire :  
Monsieur Nicolas CABERO-FLOREAN, Directeur des soins, Direction des soins du Groupe Hospitalier Sorbonne Université.

Suppléant(e) :  
Monsieur Philippe MAURICE, Coordonnateur général des soins, Directeur des soins de l'hôpital Necker, Groupe Hospitalier Universitaire Paris Centre.
  
- Des représentants des enseignants :
  - o Un médecin spécialiste qualifié en chirurgie ou un chef de clinique enseignant à l'école, élu par ses pairs ;
 

Titulaire :  
Monsieur le Professeur LATREMOUILLE, Médecin spécialiste qualifié en chirurgie, intervenant à l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Suppléante :  
Madame la Professeure Chloé BERTOLUS, Médecin spécialiste qualifié en chirurgie, intervenante de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

- Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat, enseignant permanent de l'école, élu par ses pairs ;

Titulaire :

Mme Catherine LEVEL, Infirmière de bloc opératoire, Cadre de santé, formatrice de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

Suppléant :

Monsieur Alain BANNIERE, Infirmier de bloc opératoire, Cadre de santé, formateur de l'Ecole des infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).

- Un cadre infirmier de bloc opératoire diplômé d'Etat recevant des élèves en stage, élu par ses pairs :

Titulaire :

Madame Carenne PRULEAU, Infirmière de bloc opératoire, Cadre de santé, du Groupe Hospitalier Paris Centre Université – Hôpital Européen Georges Pompidou.

Suppléante :

Madame Maryline SECQ, Infirmière de bloc opératoire, Cadre supérieure de santé, du Groupe Hospitalier Paris Centre Université - Hôpital Necker.

- Le conseiller technique régional en soins infirmiers ou le conseiller pédagogique :
- Des représentants des élèves : deux élèves par promotion, élus par leurs pairs :

Titulaires :

Madame Camille RUVIRA, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2019/2021  
Madame Mélissande LEFEVRE, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2019/2021

Suppléants(es) :

Madame Virginie HERBAUT, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2019/2021  
Madame Cynthia SOUILLART, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2019/2021

Titulaires :

Monsieur Landry NZOYEM, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2020/2022  
Monsieur Florian VERGER, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2020/2022

Suppléants(es) :

Madame Cécile BLANCHARD, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2020/2022  
Madame Karine PETIT, élève infirmière de bloc opératoire, promotion 2020/2022

- Une personnalité qualifiée, désignée selon les questions inscrites à l'ordre du jour par le président, soit seul, soit à la demande de la majorité des membres du conseil :

**Article 2** : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Ecole d'infirmiers de bloc opératoire de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est abrogé.

**Article 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

**Article 4** : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 27 janvier 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

**signé**

Marie-Cécile PONCET

# Agence Régionale de Santé

IDF-2021-02-01-010

Arrêté N°DOS - 2021-432 Fixant la composition des  
membres du conseil technique de l'Institut de Formation  
des Cadres de Santé de la Croix-Rouge Française - 98 rue  
Didot 75014 PARIS - Année 2020-2021

Service émetteur :  
DOS/Pôle Ressources humaines en santé  
Département du personnel non médical

## **ARRETE N° DOS – 2021-432**

**Fixant la composition des membres du conseil technique  
de l'Institut de Formation des Cadres de Santé  
de la Croix-Rouge Française  
98, rue Didot  
75014 PARIS**

**Année 2020/2021**

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France

Vu le code de la santé publique ;

Vu le décret n° 95-926 du 18 août 1995 modifié portant création d'un diplôme de cadre santé ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret du 25 juillet 2018 portant nomination de Monsieur Aurélien ROUSSEAU, maître des requêtes au Conseil d'Etat, Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France à compter du 03 septembre 2018 ;

Vu l'arrêté du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé ;

Vu l'arrêté n° DS-2020/009 du 20 février 2020 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ;

## **ARRETE**

**Article 1** : La composition du conseil technique de l'institut de formation des cadres de santé de la Croix Rouge Française situé 98, rue Didot 75014 Paris est fixée comme suit :

- Président :

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France ou son représentant,

1/6

- La directrice de l'Institut de formation :  
Madame Véronique LY, Directrice de l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) de la Croix-Rouge Française (Paris).

- Un représentant de l'organisme gestionnaire :

Titulaire :

Madame Rachel PETREQUIN, Directrice de l'IRFSS Ile-de-France (Paris).

Suppléant(e) :

Monsieur Philippe HEBRARD, Responsable ressources humaines de l'IRFSS Ile-de-France (Paris).

- Un enseignant relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur :

Titulaire :

Monsieur André SALLE, Administrateur du Master COOC – CNAM.

Suppléant(e) :

Monsieur Mohamed BELKAID, Responsable Pédagogique du Master COOC – CNAM.

- Des enseignants de l'Institut, élus par leurs pairs, à raison d'un au moins pour chacune des professions pour lesquelles l'Institut est agréé :

- o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie hospitalière :

Titulaire :

Madame Patricia POTHIN, Cadre de Santé, Préparatrice en Pharmacie Cadre formateur au CFPPH Picpus (Paris), Formatrice, intervenante vacataire de la filière Préparateur en pharmacie à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

Suppléant(e) :

Madame BENASSAIA, Cadre de Santé, Préparatrice en Pharmacie au CFPPH de Picpus (Paris), Formatrice, intervenante vacataire de la filière Préparateur en pharmacie à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

- o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Valérie GODARD, Cadre Supérieure de Santé, Technicienne de laboratoire de l'Hôpital Necker-Enfants Malades, Formatrice, intervenante vacataire de la filière Technicien de laboratoire à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

Suppléant(e) :

Madame Dominique COMPTE, Cadre supérieure de santé, Technicienne de laboratoire à l'AP-HP Nord-Université de Paris, de l'Hôpital Bichat - Claude Bernard, Formatrice, intervenante vacataire de la filière Technicien de laboratoire à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

- Filière rééducation – métier : Ergothérapeute :

Titulaire :

Madame Hélène HERNANDEZ, Cadre de Santé, Ergothérapeute, Enseignante à l'UPEC (Créteil), intervenante vacataire de la filière Ergothérapeute à l'IFCS de la Croix-Rouge Française (75).

Suppléant(e) :

Monsieur Christophe DURAND, Cadre de Santé, Ergothérapeute, Formateur à l'Institut de Formation d'Ergothérapie UPEC (Créteil) (Paris), intervenant vacataire de la filière Ergothérapeute à l'IFCS de la Croix Rouge française (75).

- Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Madame Annie RAUBY, Cadre de Santé, Masseur-Kinésithérapeute à l'IFMK du groupe hospitalier Pitié-Salpêtrière (Paris), Formatrice, intervenante vacataire de la filière Masseur-Kinésithérapeute à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

Suppléant(e) :

Monsieur Jean-Jacques DEBIEMME, Cadre de santé, Masseur-Kinésithérapeute, Directeur de l'Ecole d'ASSAS (Paris), intervenant vacataire de la filière Masseur-Kinésithérapeute à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

- Filière rééducation – métier : Psychomotricien :

Titulaire :

Monsieur Florian COTTANCIN, Cadre de Santé, Psychomotricien, Directeur de l'IFP du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les-Mureaux, intervenant vacataire de la filière Psychomotricien à l'IFCS de la Croix-Rouge Française (Paris).

Suppléant(e) :

Madame BECKIER, Cadre de Santé, Psychomotricienne, Formatrice, intervenante vacataire de la filière Psychomotricien à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaires :

Madame Régine PELLOUX, Cadre de Santé, Infirmière, Responsable pédagogique à l'IFCS de la Croix-Rouge française (75).

Madame Sandra GRYSON, Cadre Infirmière Anesthésiste, Formatrice à l'ERIADE de St Germain en Laye (78), intervenante vacataire de la filière soins à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

Suppléants :

Monsieur Marc CHARDIN, Cadre de Santé, Infirmier, Formateur au Groupe Hospitalier Bretagne Sud (56), intervenant vacataire de la filière soins à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

Madame Catherine FAUNY, Cadre de Santé, Infirmière, Formatrice à l'IFSI Rabelais (75), intervenante vacataire de la filière soins à l'IFCS de la Croix-Rouge française.

- Des professionnels désignés par le directeur de l'institut, titulaires du diplôme de cadre de santé, exerçant des fonctions d'encadrement dans un service accueillant des étudiants en stage, en nombre égal, par profession, aux enseignants de l'institut mentionnés ci-dessus :
  - o Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :
    - Titulaire :  
Monsieur Ismaël CARDOZO, Préparateur en pharmacie, Cadre Supérieur de Santé, Paramédical de Pôle à l'EPS Ville Evrard (93)
    - Suppléant(e) :  
Monsieur Marc TRIFILO, Préparateur en pharmacie, Cadre Supérieur de santé, Pôle DUNEGO à l'Hôpital Saint Louis (75)
  - o Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :
    - Titulaire :  
Madame Anne-Sophie COUTURE, Cadre de Santé, Technicienne de Laboratoire au CHR Raymond Poincaré (92).
    - Suppléant(e) :  
Monsieur Yannick GEDEAS, Cadre de Santé, Technicien de laboratoire, DU Centre Hospitalier Jacques CŒUR (18)
  - o Filière rééducation – métier : Ergothérapeute :
    - Titulaire :  
Monsieur Pierre-Eric BROHM, Cadre de Santé, Ergothérapeute du Centre de Rééducation et de Réadaptation fonctionnelles Le Brassat – Croix-Rouge française (77)
    - Suppléant(e) :  
Monsieur Emmanuel DUPUY, Responsable Réadaptation de l'ADAPT – CMPR à Chatillon (92).
  - o Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :
    - Titulaire :  
Monsieur Alex MOORE, Cadre de Santé, Masseur-Kinésithérapeute, Coordinateur des soins HML, de l'hôpital Marie Lannelongue (92)
    - Suppléant(e) :  
Monsieur BENFRADJ, Cadre de Santé, Masseur-Kinésithérapeute de l'Hôpital NECKER (75)
  - o Filière rééducation – métier : Psychomotricien :
    - Titulaire :  
Madame Frédérique PAILHOUS, Cadre Supérieur de pôle, Psychomotricienne, du GHU Paris Psychiatrie & Neurosciences (75)
    - Suppléant(e) :  
Madame Vinciane SAMOYEAU, Cadre de santé, Psychomotricienne – Hôpital Nord 92 Villeneuve la Garenne (92)

- Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaires :

Monsieur Pierre LE LOCH, Infirmier - Consultant expert qualité

Madame Stéphanie LE BOT, Cadre de Santé, Infirmière du Groupe Hospitalier Pitié Salpêtrière

Suppléantes :

Madame Catherine GIRARD, Infirmière, Responsable du Pôle Oncologie – SAU à l'hôpital Saint Joseph (75)

Madame Magali PAOLACCI, Directrice des soins à la Clinique Polyclinique du Sud de la Corse

- Des représentants des étudiants élus par leurs pairs, en nombre égal, par professions, aux enseignants de l'institut nommés ci-dessus :

- Filière médico-technique – métier : Préparateur en pharmacie :

Titulaire :

Madame Florence MARTEAU, étudiante préparateur en pharmacie, promotion 2020/2021

Suppléant(e) :

Madame Pauline FERRE, étudiante préparateur en pharmacie, promotion 2020/2021

- Filière médico-technique – métier : Technicien de laboratoires d'analyses de biologie médicale :

Titulaire :

Madame Valérie TAGUEL, étudiante technicienne de laboratoire, promotion 2020/2021

- Filière rééducation – métier : Ergothérapeute :

Titulaire :

Madame Céline LEMESLE, étudiante ergothérapeute, promotion 2020/2021

- Filière rééducation – métier : Masseur-Kinésithérapeute :

Titulaire :

Madame Fanny ARNAUD, étudiante masseur kinésithérapeute, promotion 2020/2021

Suppléant(e) :

Madame Noémi PEREZ SANCHEZ, étudiante masseur kinésithérapeute, promotion 2020/2021

- o Filière rééducation – métier : Psychomotricien :

Titulaire :

Madame Aurélie BRESCHARD, étudiante psychomotricienne, promotion 2020/2021

Suppléant(e) :

Madame Candice REBIERE, étudiante psychomotricienne, promotion 2020/2021

- o Filière soins – métier : Infirmier :

Titulaire(s) :

Monsieur Franck VAREY, étudiant infirmier, promotion 2020/2021

Madame Maryline CUISSET, étudiante infirmière, promotion 2020/2021

Suppléant(s) :

Monsieur Paul MBADI BAYEBEC, étudiant infirmier, promotion 2020/2021

Madame Diane PAPUCHON, étudiante infirmière, promotion 2020/2021

- Une personnalité qualifiée, désignée par le directeur de l'institut :

Titulaire :

Monsieur David COLMONT, Cadre de Santé, Chargé de l'Organisation des Soins, à l'Institut Mutualiste Montsouris.

Suppléant(e) :

Madame Sylvie CASSIS, Cadre de Santé, Relations Patients et des Affaires Juridiques Médicales au Groupe Hospitalier Paris Saint Joseph.

**Article 2** : Tout arrêté antérieur relatif au conseil technique de l'Institut formation des cadres de santé de la Croix Rouge Française à Paris est abrogé.

**Article 3** : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

**Article 4** : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif compétent dans les deux mois suivant sa notification et à l'égard des tiers dans les deux mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Paris, le 01 février 2021

La Directrice du pôle ressources humaines en santé

**signé**

Marie-Cécile PONCET

